

L'AMQ PLUS QUE JAMAIS AU CŒUR DES DÉBATS DE L'HEURE



Il y a maintenant une quarantaine d'années que je pratique la médecine. Depuis mes débuts dans la profession, je vois le système de santé québécois se transformer, les protocoles évoluer, les technologies se développer à un rythme fulgurant. La société est en constante évolution et les enjeux se multiplient. Notre système de santé est en transformation et les médecins doivent plus que jamais développer leur leadership et mettre à contribution leur professionnalisme afin de s'assurer que le patient demeure au centre de leurs actions. À titre de président de l'Association médicale du

Québec (AMQ), je peux vous assurer que l'Association est au cœur des débats de l'heure afin de faire entendre la voix de ses 10 000 membres.

Oui, l'AMQ est plus que jamais active dans la transformation et l'évolution du réseau de la santé. Le dossier du surdiagnostic a fait l'objet d'une large offensive au cours des deux dernières années. À la suite de l'organisation du premier symposium québécois sur le sujet, l'Association a publié un plan d'action, élaboré avec la collaboration des participants à cette rencontre de travail. Dans la foulée de la sortie de ce plan d'action, l'AMQ a demandé une rencontre au ministre de la Santé et des Services sociaux afin de coordonner les efforts qui devront être déployés au cours des prochaines années pour atteindre les résultats attendus.

Les résultats de ces travaux suscitent de plus en plus d'intérêt, tant au plan national auprès des différents intervenants du réseau de la santé qu'au plan international. En septembre dernier, à l'invitation du *British Medical Journal*, j'ai

prononcé une allocution présentant notre démarche et nos résultats dans le cadre de la 2^e Conférence internationale sur la prévention du surdiagnostic qui se déroulait à Oxford, en Angleterre, et à laquelle participaient quelque 500 experts provenant d'une vingtaine de pays. La prochaine étape de nos travaux se déroulera en novembre prochain alors que je ferai une présentation à Athènes à la demande des agences gouvernementales européennes/agents payeurs de l'Union européenne.

Dans un contexte de transformation du réseau de la santé et avec le dépôt du projet de loi n° 10, les médias se réfèrent de plus en plus aux travaux de l'AMQ. Pascale Breton, éditorialiste au quotidien *La Presse*, vient de consacrer au surdiagnostic non pas un, mais deux éditoriaux dans lesquels elle fait référence à la démarche de l'AMQ et au plan d'action découlant de la consultation faite auprès des participants au premier symposium québécois sur le sujet. Sous la plume de la journaliste scientifique Valérie Borde, l'édition de septembre du magazine *L'Actualité* a publié un dossier de fond sur le sujet, faisant là aussi état du leadership de l'AMQ.

Autre champ d'action pour l'AMQ : elle tiendra le 30 octobre prochain, en partenariat avec l'Ordre des pharmaciens du Québec, le colloque « Un patient, deux perspectives : dialogue médecin-pharmacien pour l'usage optimal des médicaments » pendant lequel les enjeux de la Loi 41, de la pénurie de médicaments, l'usage optimal du médicament et la responsabilité commune des professionnels seront abordés.

Les prochaines années seront capitales pour l'avenir de la profession. Nous sommes à la croisée des chemins. Certains actes médicaux auparavant réservés aux médecins sont maintenant exécutés par d'autres. Les modes de pratique et les façons de faire sont en transformation. Les modes de rémunération font présentement l'objet d'une recherche de la part du Commissaire à la santé et au bien-être. Il y a de la grogne au sein de la population qui a l'impression que les

médecins reçoivent de gros salaires et sont moins accessibles pendant qu'eux doivent se serrer la ceinture.

La profession médicale doit amorcer une réflexion sur son rôle afin de redéfinir son contrat social et de se recentrer sur son professionnalisme. Ce contrat social repose sur trois éléments : des connaissances spécialisées, le contrôle des normes et des compétences par l'autoréglementation ainsi que la responsabilité de servir le bien collectif.

L'idée de tenir des états généraux de la profession médicale au Québec que j'ai évoquée, au nom de l'AMQ, dans un précédent texte fait son chemin. Michel Dongois, journaliste de *L'Actualité médicale*, en a fait le sujet de son éditorial du 26 septembre dernier. Il conclut son texte intitulé *À quand des états généraux de la médecine ?* en précisant « Enfin, que l'AMQ, une association libre regroupant les diverses familles de la profession, soit l'initiatrice de ce projet est plutôt de bon augure. »

Ces états généraux auront lieu en avril 2015, dans le cadre du congrès de l'AMQ. Nous évaluerons ensemble la « valeur ajoutée » de la profession médicale sur l'échiquier du système de santé québécois et nous identifierons les pistes d'action susceptibles de renforcer le lien de confiance entre la population et la profession médicale.

L'AMQ et ses 10 000 membres sont plus que jamais au cœur de l'action. Nous devons prendre position pour que la profession médicale maintienne sa place dans le débat social. Faites-nous connaître vos positions sur le sujet. Entrez dans l'action. Joignez les rangs de l'Association médicale du Québec.

Le président,

Laurent Marcoux, M.D., M. Sc.
Association médicale du Québec